



Avec quels documents un Français peut-il se rendre en Algérie ?

Vérfié le 09 octobre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé des affaires étrangères

Cas général

Vous devez obtenir un **visa** auprès du consulat algérien de votre lieu de résidence.

Joignez à votre demande les pièces suivantes :

- Formulaire de demande rempli en double exemplaire
- Votre passeport + 1 copie
- 2 photos d'identité récentes et identiques
- 1 attestation à votre nom d'assurance voyage - assistance rapatriement
- Pièces complémentaires selon le type de visa sollicité [↗ \(http://www.amb-algerie.fr/formalites-visa/\)](http://www.amb-algerie.fr/formalites-visa/) (par exemple, justificatif de ressources)

Demande de visa pour l'Algérie

Accéder au
formulaire(pdf - 131.9 KB) [↗](http://www.amb-algerie.fr/wp-content/uploads/2014/04/fr_form.pdf)
(http://www.amb-algerie.fr/wp-content/uploads/2014/04/fr_form.pdf)

De plus, vous devez posséder un **passeport** d'une validité minimum de 6 mois à la date de demande du visa.

Par exemple, si vous demandez un visa le 1^{er} juillet, votre passeport doit être valide jusqu'à la fin du mois de décembre.

Où s'adresser ?

- [Ambassade ou consulat d'Algérie en France](http://www.amb-algerie.fr/reseau-consulaire/) [↗ \(http://www.amb-algerie.fr/reseau-consulaire/\)](http://www.amb-algerie.fr/reseau-consulaire/)

Franco-algérien

Vous êtes soumis, lors de votre séjour, aux textes applicables aux ressortissants algériens.

Des conditions spécifiques peuvent s'appliquer aux mineurs et aux jeunes gens soumis au service militaire en Algérie.

Renseignez-vous sur les conditions d'entrée et de sortie de l'Algérie auprès de l'autorité consulaire algérienne compétente.

▲ Attention : en Algérie, l'âge légal de la majorité est de 19 ans pour les hommes et de 20 ans pour les femmes.

Où s'adresser ?

- [Ambassade ou consulat d'Algérie en France](http://www.amb-algerie.fr/reseau-consulaire/) [↗ \(http://www.amb-algerie.fr/reseau-consulaire/\)](http://www.amb-algerie.fr/reseau-consulaire/)

Même si vous êtes entré en Algérie avec un passeport algérien, pour rentrer en France, vous devez présenter un document d'identité français en cours de validité (passeport ou carte nationale d'identité).

Ce document doit être présenté quel que soit votre âge.

Pour en savoir plus

- Conditions d'entrée et de séjour en Algérie [↗ \(https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/algerie/#entree\)](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/algerie/#entree)
Ministère chargé des affaires étrangères
- Formalités du visa pour l'Algérie [↗ \(http://www.amb-algerie.fr/formalites-visa/\)](http://www.amb-algerie.fr/formalites-visa/)
Ambassade d'Algérie